

ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Associations



ÉDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Dans la continuité de notre démarche de transparence auprès de nos clients, nous mettons à votre disposition ici un large extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1^{er} janvier 2020, afin de vous apporter une information claire et lisible. Ce guide sera également disponible dans chacun de nos points de vente sur le département en janvier 2020.

Banque 100 % dédiée au territoire breillien, notre Caisse régionale a confirmé en 2019 son ancrage de proximité avec ses 118 points de vente, ses 1 300 collaborateurs et son réseau de 500 administrateurs au service de plus de 490 000 clients. Nos équipes se mobilisent au quotidien pour développer une relation durable et de confiance avec tous nos clients – particuliers, professionnels, exploitants agricoles, entreprises, associations et collectivités locales – afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, et de contribuer ainsi à la dynamique du territoire, notamment sur des filières économiques d'avenir telles que les nouvelles technologies ou le tourisme.

Fidèles à notre identité mutualiste portant des valeurs de responsabilité et de solidarité, nous nous attachons à vous proposer une gamme complète d'offres et de services répondant à vos besoins en matière d'expertise et de solutions digitales, et cela au juste prix. Nous avons initié une tarification responsable au bénéfice de tous nos clients que nous allons intensifier, tout en continuant à porter une attention particulière aux personnes en situation de fragilité financière. Cette démarche s'inscrit en cohérence avec notre ambition d'utilité au service des intérêts de nos clients et de l'Ille-et-Vilaine.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET
Directeur Général
du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte 4

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence



Banque à distance 4

Abonnement à des services de banque à distance
Téléphone avec Service Vocal
Monétique
Autre abonnement à la banque à distance
Signature électronique



Moyens et opérations de paiement 5

Carte
Virement SEPA
Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA
Chèque
Dates de valeur



Irrégularités et incidents 8

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incident de paiement



Découverts et crédits 9

Financement du cycle d'exploitation
Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme
Autres opérations liées aux crédits
Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie
Modification d'une garantie sur prêts en cours
Garantie financière accordée par la banque



Épargne et placements financiers 11

Ordres de bourse : achat et vente en France
Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger
Droits de garde sur les comptes titres ou Plan Épargne en Actions (PEA)
Épargne salariale



Résoudre un litige 12



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte Association ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

(1) Service bancaire de base : Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autre périodicité	1,34 €/relevé

Tenue de compte

Tenue de compte	Gratuit
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽²⁾	30 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (BIC/IBAN)	Gratuit
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	Gratuit
Commission du plus fort découvert	Gratuit

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte.

Services en agence

Frais de recherche sur contrat de prêt	17,72 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	12,42 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance ⁽³⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc ...)

Abonnement à des services de banque à distance permettant de gérer ses comptes sur internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ... :	
<ul style="list-style-type: none"> Services de base avec Crédit Agricole en Ligne Professionnel Services complets avec Crédit Agricole en Ligne Professionnel 	Gratuit 8,35 €
Abonnement à des services de banque à distance permettant de gérer ses comptes sur internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, ... : services complets avec Crédit Agricole En Ligne Professionnel	8,35 €

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Téléphone avec Service Vocal ⁽³⁾

Par téléphone avec Filvert pour consultations au 098 098 35 35 par appel	Gratuit
--	---------

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL/GPRS/ Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
Smart TPE	Nous consulter

E-transactions : paiement carte sécurisée par internet	
• Téléphone Fax Courrier VAD	
- Abonnement	13,50 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• ACCESS	
- Abonnement	17,50 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
- Abonnement	20,50 €/mois
- Commission sur paiement par internet (hors commission sur flux)	0,12 €

E-transactions : paiement carte sécurisée par internet (Smart e-commerce) **Nous consulter**

Relevé mensuel détaillé adhérent papier des transactions cartes (RMD) **5 €/relevé**

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers	
• Abonnement EDIWEB remises	10 €/mois
• Abonnement EBICS	10 €/mois
Transmettre et Recevoir des fichiers (client - banque - client)	
• Abonnement EDIWEB par mail	12 €/mois
• Abonnement EDIWEB par téléchargement remises et relevés	21 €/mois
• Abonnement EBICS Transport et Signature	47 €/mois

Signature électronique

CA-CERTIFICAT	
• Abonnement Performance	18 €/an ou 54 €/3 ans
• Abonnement Premium	42 €/an
Abonnement Certificat RGS (tarification via CERTEUROPE)	Nous consulter
Certificat 3SKey SWIFTNET	100 €
Révocation certificat	25 €



Moyens et opérations de paiement

Carte

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))

20 % de remise sur la 2ème carte et les suivantes souscrites sur un même dépôt à vue, la réduction s'applique sur la cotisation la moins chère.

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention "carte de crédit". Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "Carte de débit".

Carte de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique	36 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• MasterCard BUSINESS	52 €
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE (arrêt de commercialisation)	139 €/an

Carte de paiement internationale à débit différé	
• MasterCard BUSINESS	52 €
• MasterCard BUSINESS EXECUTIVE	139 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009* (4)	Gratuit
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération 2,30 %

(*) Paiement et frais en euro ou en devise suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Economique Européen.

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (4)	1 €/retrait
• Business Executive	Gratuit
Autres retraits d'espèces à un distributeur automatique + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/opération 2,40 %

◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte sous pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	18,30 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou pas SMS)	10,30 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	
• En agence	12,65 €
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Recherche sur opération carte	Gratuit
Duplicata d'un relevé carte	12,40 €

(4) Pays de la zone SEPA :

• Pays de l'Espace Économique Européen (EEE) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

• Pays de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

• Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

• Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man.

Virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
• En agence vers une autre banque	4,10 €
• EDIWEB, EBICS	0,21 €
Émission d'un virement SEPA instantané (via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole en Ligne)	0,90 €
Virement SEPA permanent	
• Frais de mise en place	
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers une autre banque	9 €
• Émission d'un virement SEPA permanent	
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers une autre banque	Gratuit

◆ Autres opérations sur virement

Modification d'un virement permanent	Gratuit
--------------------------------------	---------

Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	Gratuit
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	
• Par papier	10,50 €
• Télétransmis	4,50 €
Virement par remise	
• Prise en charge par remise	
- Remise télétransmise par Crédit Agricole en Ligne	Gratuit
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
Avec bordereau de confirmation	5 €
Avec confirmation électronique	Gratuit
• Facturation à l'opération	
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvement SEPA ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de titres interbancaires de paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	43 €
Prélèvement SDD par remise	
• Prise en charge par remise	
- Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
Avec bordereau de confirmation	5 €
Avec signature électronique	Gratuit
• Prix par opération	
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,25 €
Prélèvement SDD B to B	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,20 €
• Par opération	0,35 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit
Abonnement au service de représentation automatique de prélèvements impayés (motif sans provision)	4,10 €

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	1,82 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	7,30 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,40 €
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,20 €

Dates de valeur ⁽⁵⁾ (en jours ouvrés)

Remise de chèque(s)	J+1
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait ou paiement par carte	
• Retrait par carte	J
• Paiement par carte à débit immédiat	J
• Paiement par carte à débit différé	Le 12 du mois suivant (jour ouvré)
<i>(Factures stockées du 1^{er} au dernier jour ouvré du mois en cours)</i>	
<i>(Echéancier des différés consultable sur votre espace privé en ligne)</i>	
Paiement de prélèvement	J
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	E

Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E
• Remise papier	E
Remise d'effet à l'escompte	J
Païement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise.

(5) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision.

Commission d'intervention	
• Par opération	Gratuit

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	9,08 €/an
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	76,67 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public **
Frais par opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public **

** Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁶⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.)</i>	
<i>(6) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>	
Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	31 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Frais par rejet de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) rejeté pour défaut de provision (y compris la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur 20 €	Montant paiement
• Si paiement supérieur ou égal à 20 €	20 €



Découverts et crédits ⁽⁷⁾

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé - par ligne de crédit, escompte, dailly et crédit Court Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Montant minimum pour prêt < 50 000 €	150 €
• Montant maximum	1 500 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
Billet financier hors plafond (forfait)	20 €
Réexamen annuel Lignes de Trésorerie (forfait)	60 €

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseils et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Montant minimum pour prêt < 50 000 €	150 €
• Montant maximum	1 500 €

(7) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours :	
• Sans avenant au contrat (modification de compte payeur, jour d'échéance, périodicités, autres modifications sans avenant)	31,40 €

Modification sur prêt en cours : avec avenant au contrat	
• Simple : modification de taux, durée, pause non contractuelle	156 €
• Complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	212,70 €

Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	Se reporter à la rubrique correspondante selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles
• % du montant emprunté	
• Montant minimum	
• Montant maximum	
• Indemnité financière	

Lettre d'information annuelle des cautions	30,80 €
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	9,58 €
Attestations diverses liées au prêt	11,50 €
Décompte de remboursement	23,80 €
Appel d'échéance non mensuelle	2,95 €
Édition d'échelle d'intérêts	25,30 €

Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances hors Crédit Agricole	148,90 €
Frais de nantissement de compte titres financiers comprenant les frais postaux et les frais de prise de garantie	174,70 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel & outillage, gage (hors véhicule) par garantie (*), comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie	174,70 €

Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie, comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie	455,90 €
Forfait de gage sur véhicule par garantie (*)	30 €
Forfait pour Dailly garantie, comprenant les frais de notification et de prise de garantie	25 €
Frais de garantie partage (pari passu) inscription au même rang	
• Avec un minimum de	500 €

(*) Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Modification d'une garantie sur prêts en cours

Mainlevée de garanties Hypothécaires	
• Hypothèque, nantissement	85,10 €
• Gage sur véhicule	85,10 €
• Sous seing privé	182,30 €
Radiation de gage sur prêt en cours	21,30 €
Frais fixes sur échéances mensuelles en retard	20 €
Translation hypothécaire	146,40 €
Cession de rang d'antériorité consentie	146,40 €
Désistement hypothécaire	85,10 €
Quittance subrogative (hypothèque)	85,10 €

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 %
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	146,40 €
• Frais de tirage de l'acte	21,30 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	46,60 €
• Frais de tirage par acte	21,30 €
Duplicata engagement caution bancaire	36,50 €
Dénonciation	49,60 €
Mainlevée caution bancaire	20,30 €



Épargne et Placements Financiers

Ordres de bourse sur PEA-PEA PME: achat et vente en France ⁽¹¹⁾

◆ PAR INTERNET : Invest Store Initial

Abonnement au service Invest Store Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

◆ PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Abonnement au service Invest Store Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	96 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,09 %

◆ PAR TÉLÉPHONE au numéro : 0 820 00 5857

(Prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %

Ordres de bourse sur PEA-PEA PME: achat et vente à l'étranger ⁽¹¹⁾

◆ PAR INTERNET : Invest Store Initial et Invest Store Intégral

Abonnement aux services Invest Store Initial et Intégral	idem ordres de bourse : achat et vente en France
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %
<i>(8) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.</i>	

◆ Ordres de bourse sur COMPTE TITRES : achat et vente en France ⁽¹⁷⁾

PAR INTERNET : Invest Store Initial

Abonnement au service Invest Store Initial ●	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,59 %
• Avec un minimum de	7,60 €

PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Abonnement au service Invest Store Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	96 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 0 820 00 58 57

(Prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
• Frais fixes	4,90 €
• Avec un minimum de	15€
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés Invest Store Intégral	12,85 €/ligne

◆ Ordres de bourse sur compte titres : achat et vente à l'étranger ⁽¹⁷⁾

PAR INTERNET : Invest Store Initial et Invest Store Intégral

Abonnement aux services Invest Store Initial et Intégral	idem "Ordres de bourse : achat et vente en France"
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre Avec un minimum de 	0,54 % 54 €

(17) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

◆ Droits de garde sur Compte titres ou Plan Épargne en Actions (PEA)

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2018

Frais sur valeurs	Valeurs Crédit Agricole (actions Crédit Agricole S.A., OPC Groupe, Certificats Coopératifs d'Investissement, Parts Sociales)	Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,12 %	0,30 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2 €/ligne	4 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres nominatifs ou étrangers	Gratuit	16 €/ligne	16 €/ligne
Frais de tenue de compte par Compte-titre détenu et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu			25,83 €
Plafond total droits de garde			267,50 €
Compte-titre ou PEA avec Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur OPC Groupe et l'ensemble des actions			Gratuit

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PEI et PERCOI du PER Convergence	199 €/an
---	----------



Résoudre un litige

- ◆ **Les conseillers ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Qualité et Satisfaction Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, 4, rue Louis Braille 35136 Saint Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS Rennes, en téléphonant au 098 098 35 35 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse régionale (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet). Le service accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai maximum de 2 mois.



Contacts et services utiles

◆ Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM *

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/mn)

Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39

(numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION **

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

* *AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.*

** *NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins».*

◆ Des experts au service des entreprises

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.



Pour engager un projet stratégique :

EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES

Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :

EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVÉE

Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international :

EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON

Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.



◆ Un maximum de services pour vous simplifier la vie

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence...

Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™* et des sites dédiés.



MA BANQUE *

Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget.
Planifiez vos projets en toute sérénité.



MA CARTE *

Accédez rapidement aux services liés à votre carte.
Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



PACIFICA *

Déclarez un sinistre avec votre mobile.
Prenez des photos des dégâts.



Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulations de crédit immobilier en ligne.
Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.

** L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.*

Vos contacts

**Une information, un conseil ?
Choisissez votre mode d'accès**



Centre de Relation Clients

098 098 35 35 APPEL NON SURTAXÉ

Lundi > vendredi : 8h30-19h ; samedi : 8h30h-17h



Internet

www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine.html



Applications mobiles

Ma Banque et Ma Carte



Restons connectés !

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine.html

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine", société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurance dont le siège social se situe 4 rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS RENNES. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. - 12 Place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré - 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances 53 rue de la Boétie 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA : CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, Société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social 50, rue de la Procession - 75015 Paris - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

Réf. PBCM097_CGB2020_ASSO35_V8 - 06/2020.